

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

du 16 octobre 2023

Association Pirates Lauragais

Siège social : 5 Rue Porte d'Engraille, 31450 Baziège

1. Convocation

L'invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 16 octobre a été envoyée par mail le 27 septembre 2023 par le président à tous les membres. L'invitation comprenait un formulaire permettant de donner procuration à un autre membre en cas d'absence pendant l'AGO.

L'invitation à l'AGO est montrée en Annexe 1.

2. Déroulement

L'AGO se réunit le mercredi, 16 octobre 2023 à 20h30 à la Coopé, 5 Rue Porte d'Engraille, 31450 Baziège en présence des membres du CA :

- Martin Kappler (président)
- Frédéric Viera (vice-président)
- Patrick Genty (secrétaire)
- Martine Vidal (trésorière)
- Vincent Touja

Christophe Hollande est excusé dû à un empêchement.

2.1. Quorum

Vingt-six membres sont présents ou représentés à l'AGO par leurs représentants légaux ou par procuration. La feuille de présence ainsi que les procurations sont montrées en Annexe 2 et 3.

Le quorum étant atteint, l'AGO commence à 20h40.

2.2. Ordre du jour

- Rapport d'activités et financier
- Quitus des membres du bureau
- Points divers
 - Créneaux d'entraînements : enfants, adultes
 - Organisation des entraînements loisirs Baziège et Ayguesvives
 - Structure de cotisations et paiement
 - Evènements dans l'année
 - Autres questions
- Renouvellement du bureau

2.3. Rapport moral, d'activités et financier

Les membres du CA présentent le rapport des diverses activités et évènements de l'association au cours de la saison 2022/23. Soixante-seize membres se sont inscrits à l'association au cours de la saison 2022/23 et ont participé aux entraînements.

La trésorière présente le rapport financier de la saison. L'association finit avec un bénéfice de 1453,75 €. Le compte en banque au Crédit Agricole présente à la fin de l'exercice comptable du 31 août 2023 un solde de 7959,19 €.

Des mesures afin de réduire les bénéfices dans les années à venir sont discutés.

2.4. Quitus des membres du CA

Vote : L'AGO approuve les rapports d'activité et financier et donne quitus aux membres du CA à l'unanimité.

2.5. Points Divers

2.5.1. Créneaux d'entraînements

Les créneaux d'entraînements à Baziège et Ayguesvives restent inchangés. Dans le but de proposer à des adolescents un 2^e créneau d'entraînement, nous avons demandé à la mairie d'Ayguevives d'obtenir un créneau hebdomadaire additionnel le mardi 19h à 20h30. Nous n'avons pas encore reçu de réponse officielle mais le créneau semble déjà apparaître dans le planning de la mairie.

[Note post-AG : Le nouveau créneau est accordé.]

2.5.2. Organisation des entrainements loisir Baziège et Ayguesvives

La situation des entraînements loisir à Baziège et Ayguesvives est discutée. Les responsables pour prendre en charge l'organisation des entraînements, communication avec la mairie, ouverture et fermeture des salles, récupération des clés de l'orangerie à la mairie (Ayguevives) pour la saison 2023/24 sont Frédéric Viera, Vincent Touja et Renaud Blyweert pour Baziège ainsi que Jean-François Charron et Patrick Genty pour Ayguesvives.

L'utilisation de sporteasy pour l'organisation des entrainements est discutée. Un abonnement à la version club coûterait ~240€ ce qui supprimerait les publicités et permettrait d'avoir des équipes de plus de 30 personnes. L'abonnement est rejeté à l'unanimité à l'exception de 2 abstentions.

2.5.3. Structure de cotisations et paiement

Le CA propose à l'AGO de garder la structure actuelle ci-dessous:

- Cotisation d'une inscription en début de saison et en cours de saison
 - Début de saison 70 € loisir / 120 € encadré
 - A partir du 1^{er} novembre 60 € loisir / 100 € encadré
 - A partir du 1^{er} janvier 50 € loisir / 80 € encadré
 - A partir du 1^{er} mars 40 € loisir / 60 € encadré
 - A partir du 1^{er} mai 30 € loisir / 40 € encadré

Il est proposé de participer dans les saisons futures aux paiements des licences FSGT et FTT des adhérents à hauteur de 50%. La proposition est votée à l'unanimité à l'exception d'une abstention.

La réduction « famille » est discutée suite aux nombreuses erreurs survenues pendant les inscriptions cette année. Mais la réduction qui s'applique dès la 2^e inscription a été appliquée par de nombreuses familles dès la première inscription. Il est proposé de changer la réduction famille en une réduction de 10% pour toutes les inscriptions d'une seule est unique commande. Cette formule de la réduction famille est voté à l'unanimité.

Il est proposé de créer une cotisation pour membre non-actif pour des personnes qui veulent participer à la vie du club sans être actif sportivement. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Plusieurs montants de la cotisation membre non-actif sont proposés au vote : 0€ (7 voix), 5€ (3 voix), 10€ (15 voix), 15€ (1 voix), 20€ (0 voix). Le montant de la cotisation membre non-actif est fixé en conséquence à 10€ par an.

2.5.4. Evènements pendant la saison 2023/24

Les évènements organisés par le club sont présentés et discutés.

- Tournoi Noël : 8 décembre 2023
- Téléthon : 9 décembre 2023
- Soirée Dark Ping : 22 mars 2024
- Tournoi annuel : Il est planifié d'organiser le tournoi dans le gymnase d'Ayguesvives. Les dates de disponibilité du gymnase sont présentées. La date retenue est le 2 juin 2024. La mairie d'Ayguesvives sera contacté pour confirmer la disponibilité du gymnase et de le réserver le cas échéant.
- Soirée fin d'année : 22 juin 2024

2.5.5. Autres questions

La situation des t-shirts et maillots est discutée.

- Les t-shirts en coton ne se vendent pas bien, de nombreuses exemplaires et tailles sont encore en stocks. Il est décidé de les attribuer comme prix lors de tournois internes.
- Quelques t-shirts noir respirant sont encore disponibles mais plutôt des grandes tailles. Ces t-shirts sont très appréciés surtout par les enfants et il faudrait donc refaire une commande. L'impact écologique de cette commande sera étudié dans le but de choisir un produit éco-responsable. Le surcoût sera absorbé par le club afin de garder un prix stable pour les adhérents.
- Une commande de maillots (gris/rouge avec col) n'est pas prévu pour l'instant.

D'autres points évoqués par les participants sont discutés mais sans donner issu à un vote.

2.5.6. Election des membres du conseil d'administration

Les mandats de Martine Vidal, Patrick Genty et Christophe Hollande arrivant au terme des deux ans, ils sortent du CA. Les autres membres du CA (Martin Kappler, Frédéric Viera et Vincent Touja) restent au CA et commencent leur deuxième année de mandat. Jusqu'à quatre personnes peuvent rejoindre le CA limité à sept personnes.

Les personnes suivantes se portent candidat pour rejoindre le CA : Patrick Genty, Martine Vidal

L'AGO élit les candidats au conseil d'administration à l'unanimité.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent le vote. Conformément aux statuts, la désignation des nouveaux membres du CA est faite pour une durée de deux ans.

2.6. Clôture

Tous les points de l'ordre du jour étant abordés, le président clôture l'AGO à 22h25.

Fait à Baziège, le 16 octobre 2023



Président (Martin Kappler)



Secrétaire (Patrick Genty)

Annexe 1 Invitation à l'AGO

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Pirates Lauragais

Tu es convoqué de participer à l'Assemblée Générale (AG) ordinaire de l'association de tennis de table, Pirates Lauragais.

Quand : **Lundi, 16 octobre 2023 à 20h30**

Où : **Coopé, 8 Avenue Paul Marty à Baziège**

Si tu ne peux pas assister à l'AG, tu peux donner procuration à quelqu'un d'autre. Le cas échéant, je te prie de recourir à cette solution afin de garantir le nombre minimal de votant (nous avons besoin de 16 personnes présentes afin de valider le quorum pour l'AG). Le formulaire de procuration peut être téléchargé à cette adresse:

<https://www.clubtennistauragais.fr/documents/Procuration-pour-AG-347654>

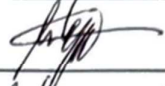

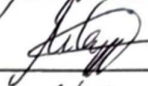

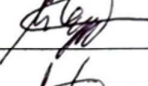
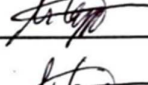
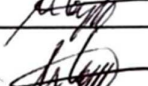
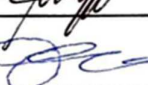
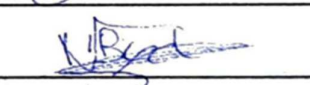

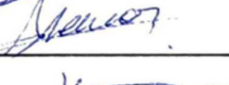

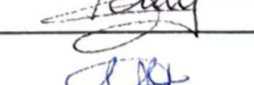



Ordre du jour de l'AG

- Rapport d'activités et financier
- Quitus des membres du bureau
- Points divers
 - Créneaux d'entraînements : enfants, adultes
 - Organisation des entraînements loisirs Baziège et Aggesvives
 - Structure de cotisations et paiement
 - Evénements dans l'année
 - Autres questions
- Renouvellement du bureau

Le Bureau des Pirates








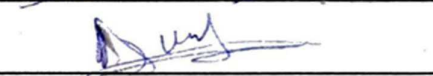
Annexe 2 Feuille de présence

Feuille de présence à l'AG des Pirates Baziège
16 Octobre 2021~~2~~3

	Prénom Nom	Signature
1	Martin Kappler	
2	Tim Kappler Gratias	 (père)
3	Jean-Philippe Joly	 procuration
4	Maxime Joly	 procuration
5	Bastien Joly	 procuration
6	William Fauré	 procuration
7	Cédric Andrietti	 procuration
8	Gaëtan Touja	 procuration
9	Sabon Jouilleux	
10	Nolan Bayard	
11	Patrick Bayard	
12	J F CHARON	
13	Caroline CHARON	
14	Patrick GENIT	
15	Matthieu GIL	
16	Alexis BOUQUET	

Feuille de présence à l'AG des Pirates Baziège

16 Octobre 2021 3

	Prénom Nom	Signature
17	TOUSSA Vincent	
18	LACANNE-JOUANDET Frederic	
19	DANIEL JUCIEN	
20	Martine VIDAL	
21	Frederic VIETA	
22	Philippe TOINARD	
23	Renand BLYWEERT	RB
24	Guadalupe PEREZ ARABALLO	procuracion RB
25	DURAND Nicolas	
26	DURAND Emmanuel	
27		
28		
29		
30		
31		
32		

Annexe 3 Procurations
Procuration pour l'Assemblée Générale
Ordinaire
Des Pirates Lauragais

Je soussigné/e, Cédric ANDRIETTI

membre de l'association Pirates Lauragais, donne procuration

à _____

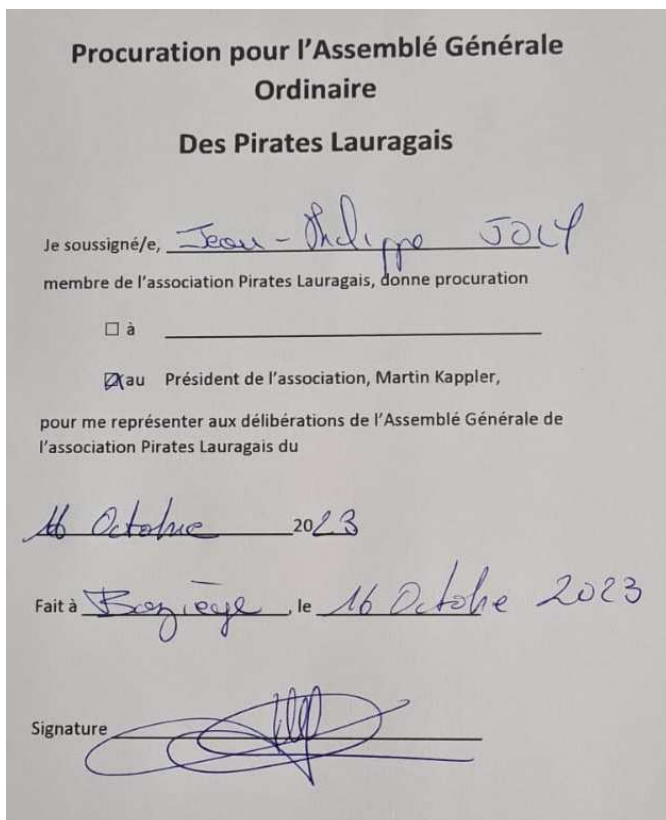
au Président de l'association, Martin Kappler,

pour me représenter aux délibérations de l'Assemblée Générale de
l'association Pirates Lauragais du

_____ 16/10/ 2023 .

Fait à Ayguesvives , le 11/10/2023

Signature  _____



**Procuration pour l'Assemblée Générale
Ordinaire
Des Pirates Lauragais**

Je soussigné/e, Touja Gaetan
membre de l'association Pirates Lauragais, donne procuration

à _____

au Président de l'association, Martin Kappler,

pour me représenter aux délibérations de l'Assemblée Générale de
l'association Pirates Lauragais du

16 octobre 2023

Fait à Seyre, le 23/10/2023

Signature 

**Procuration pour l'Assemblée Générale
Ordinaire
Des Pirates Lauragais**

Je soussigné/e, Fauré William
membre de l'association Pirates Lauragais, donne procuration


à _____

au Président de l'association, Martin Kappler,

pour me représenter aux délibérations de l'Assemblée Générale de
l'association Pirates Lauragais du

Lundi 16 octobre 2023 .

Fait à Baziège, le 16/10/23

Signature Fauré William 

**Procuration pour l'Assemblée Générale
Ordinaire**

Des Pirates Lauragais

Je soussigné/e, GUADALUPE PÉREZ CARABALLO

membre de l'association Pirates Lauragais, donne procuration

à Renaud BLYWEERT

au Président de l'association, Martin Kappler,

pour me représenter aux délibérations de l'Assemblée Générale de
l'association Pirates Lauragais du

16 / 10 / 20 23.

Fait à Villégue, le 11 / 10 / 23

Signature 